ART. PREMIER N° 41923

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

# **SOUS-AMENDEMENT**

N º 41923

présenté par M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 23974 de M. Potier

-----

#### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :
"vie"
insérer les mots :
"en honne santé"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.